# « 42 % des victimes mineures captées par des réseaux de proxénètes sont recensées dans le 93 », selon le président du tribunal de Bobigny ; « Le proxénétisme risque de devenir un contentieux de masse » assène Éric Mathais, procureur de la République

06/09/2025 à 12h55



« En France, 42 % des victimes mineures de violences sexuelles captées par des réseaux de proxénètes sont recensées en Seine-Saint-Denis », déclarait en janvier, Peimane Ghaleh-Marzban, le président du tribunal judiciaire de Bobigny parti depuis à Paris. Il expliquait que le département était particulièrement touché par le proxénétisme, « notamment en raison de la réorganisation de réseaux de trafic de stupéfiants vers la prostitution ».

Six mois après, pas un mot n'est à changer dans ce sombre constat. Lundi, Éric Mathais, le procureur de la République, dans son discours d'installation des nouveaux magistrats, a de nouveau alerté sur « ce fléau qui touche particulièrement le département » et qui affiche « une progression inquiétante ». Malgré la création d'une permanence dédiée, animée par plusieurs magistrats référents « proxénétisme » au sein du parquet, avec prise en chargée immédiate des victimes, « le proxénétisme risque de devenir un contentieux de masse », a asséné le procureur.

[…]

Le Parisien

---

## En Lien :

Le 18 mars 2021, le Service d'Information, de Renseignement et d'Analyse Stratégique sur la Criminalité organisée (SIRASCO) a publié une étude sur le thème « *Victimes mineures : l'essor continu du proxénétisme de cité* ». Le proxénétisme de cité y est défini comme « *l'exploitatio sexuelle de jeunes femmes mineures ou majeures désocialisées (…) par des délinquants originaires de cité* ».

**Phénomène exclusivement français** apparu en 2015, il a rapidement pris son essor dans le grandes agglomérations du territoire. La crise sanitaire de la COVID 19 a aggravé encore l phénomène. Selon cette note, « ***en 2020, plus de 85% des mineures victimes de proxénétisme l'étaient au titre du proxénétisme de cité*** ».

Ministère de la Santé : Rapport 2021